

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 septembre 2017

**Rapporteur :
Madame Isabelle LE BAL**

N° 24

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 03/10/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 02/10/2017
(accusé de réception du 02/10/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Enseignement supérieur, subventions aux centres de formation à la langue bretonne et
aux associations de vie étudiante**

Dans le cadre de sa compétence enseignement supérieur, Quimper Bretagne Occidentale soutient des organismes concourant à l'offre de formation supérieure ainsi que des initiatives associatives de promotion de la vie étudiante sur le territoire. La présente délibération porte sur l'attribution de subventions au titre de 2017 à ces partenaires que sont Kélellenn et Mervent en matière de formation à la langue bretonne, ainsi que la Fédé B et Culture Connexions en matière d'animation étudiante, pour un montant global de 29 800 €.

Quimper Bretagne Occidentale est dotée de la compétence de soutien à l'enseignement supérieur en continuité de Quimper Communauté, compétence axée principalement sur le partenariat historique avec l'UBO et le portage de l'EESAB, mais qui comprend aussi le soutien aux centres de formations à la langue bretonne dans leur dimension d'enseignement supérieur et par ailleurs l'appui aux initiatives associatives de promotion de la vie étudiante, deux points qui font l'objet de la présente délibération.

1. Financement de centres de formation au breton :

• Subvention à l'institut supérieur de formation pédagogique Kelenn :

L'institut supérieur de formation pédagogique Kelenn assure la formation initiale et continue, linguistique et pédagogique, des enseignants des établissements primaires et secondaires du réseau Diwan des départements bretons. Installé à Quimper depuis 1997, Kelenn développe depuis 2009 des masters d'enseignement concourant à l'offre d'enseignement supérieur à bac+5 sur notre territoire ainsi qu'à son rayonnement culturel.

Sur l'année 2016-2017, 5 stagiaires ont suivi la formation préparatoire « maîtriser le breton comme langue des métiers de l'enseignement », 14 étudiants ont suivi le master1 et 9

le master2, 18 enseignants et vacataires en poste ont suivi le parcours de formation à l'enseignement du 2nd degré, enfin 267 personnes ont participé aux actions de formation continue.

Il est proposé de reconduire à son niveau de 13 000€ le montant de subvention accordée à l'institut Kelenn au titre de 2017 (15 000€ demandés, sur un budget de 398 000€).

- **Subvention à l'organisme de formation Mervent :**

L'association Mervent développe l'enseignement et impulse la pratique de la langue bretonne sur le Finistère, à travers un ensemble d'actions de formation à l'attention de publics variés. D'abord hébergée dans des locaux de Quimper Communauté sur Guengat, Mervent a implanté son centre de formation dans les locaux de l'UBO à Quimper depuis 2014, ajoutant à ses missions d'origine une vocation d'apprentissage et de promotion de la langue bretonne auprès des étudiants, enseignants et chercheurs du pôle, en complément des actions propres de l'UBO.

L'activité de Mervent sur 2016-2017 ce sont 10 000 heures de formation, un public de 3 800 personnes, 26 salariés (19 ETP). Le centre de formation bénéficie au pôle universitaire de locaux affectés mais aussi d'accès à des salles complémentaires ainsi qu'à la bibliothèque et la cafétéria, assurant son immersion au sein du pôle.

Il est proposé de reconduire à son niveau de 5 000€ le montant de subvention accordée à Mervent au titre de 2017 (10 000€ demandés, sur un budget de 765 000€).

2. Subvention aux associations étudiantes :

- **Subvention à la Fédé B :**

La Fédé B, Fédération des associations étudiantes de Bretagne occidentale, est le partenaire central d'animation et de promotion de la vie associative étudiante sur notre territoire. Son activité, en croissance sur Quimper, consiste à soutenir l'initiative associative étudiante, former les étudiants au pilotage associatif, assurer les liens et la représentation auprès du réseau de partenaires (UBO, CROUS, mutuelles, partenaires privés), et organiser en propre divers événements à l'intention des étudiants, dont depuis 2015 les « Pétrarades », événement festif majeur qui se développe et marque la rentrée universitaire à Quimper.

Il est proposé d'accorder une subvention de 8 800€ à la Fédé B au titre de 2017 (pm : en 2016, subvention de 6 000€ + 1 400€ de frais sur les Pétrarades).

- **Subvention à Culture Connexions :**

L'association Culture Connexions, créée en 2011, anime le réseau des étudiants et professionnels autour de l'IUP Patrimoine (pilier de l'ensemble patrimoine-arts-tourisme, l'un des domaines d'excellence de nos formations), contribue à la promotion de cette formation et à l'insertion professionnelle de ses étudiants, et porte des actions culturelles ouvertes sur le territoire (expositions, conférences, visites culturelles...).

Il est proposé de reconduire à son niveau de 3 000€ le montant de subvention accordé à Culture Connexions au titre de 2017 (3 345€ demandés, sur un budget de 8 000€).

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à verser les subventions, tel qu'il est précisé ci-dessus.